

SCIENCES, CITOYENNETÉ

Etats généraux de la bioéthique : vous avez la parole

Mis en ligne le **lundi 22 janvier 2018**

Ni sondage, ni étude scientifique, les états généraux de la bioéthique appellent les Françaises et Français à donner leur opinion. L'espace de réflexion de la bioéthique de Bretagne, chargée de la collecte, organise des conférences-débats et réunions dans les communes. Première étape à Brest le 31 janvier.



« La loi de la bioéthique est révisée tous les sept ans, explique Jean-Michel Boles, directeur régional de l'espace de réflexion éthique de Bretagne. En prélude à la révision 2018, les Françaises et Français sont consultés dans le cadre de débats démocratiques organisés sur le territoire. »

Une synthèse pour le national

L'Ereb a décidé de sortir du cadre hospitalier en organisant les débats dans les communes (Brest, Lesneven, Saint-Pol-de-Léon pour le nord-Finistère), au plus près des habitants : « **J'insiste sur le fait que ces états généraux sont la libre expression des opinions des uns et des autres**, précise Jean-Michel Boles, **qu'il ne s'agit ni d'un sondage, ni d'une étude scientifique, ni de reporter l'avis d'association ou de lobbys**. Tout le monde a la parole dans le respect des uns et des autres. Nous ferons une synthèse des arguments exprimés, qui sera publiée sur notre site internet. »

Toutes les synthèses seront compilées par le comité consultatif national d'éthique. Les débats nourriront un projet de loi attendu au Parlement à l'automne.

GPA, PMA, tests génétiques

En Bretagne, deux thèmes actuellement sous les feux des médias ont été retenus par les comités d'éthiques départementaux :

- > L'assistance médicale à la procréation, incluant la Gestation pour autrui (GPA) et la procréation médicalement assistée (PMA) ;
- > La médecine prédictive-tests génétiques.

Lycéens et étudiants seront impliqués dans la démarche. « *L'idée est de croiser les disciplines. C'est pourquoi dans les lycées et les établissements d'enseignement supérieur, les professeurs de philosophie sont invités à en parler en binôme avec les professeurs de science et vie de la terre.* » La liste des établissements participants n'est pas encore figée.

A Brest le 14 février : Jean-François Mattei

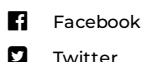
Des conférences se tiendront à Brest avec pour objectif de toucher un public diversifié, en apportant des éléments scientifiques mais aussi philosophiques et juridiques. S'ensuivront des conférences délocalisées sur le Finistère :





- > 31 janvier, au salon Richelieu, de 17h30 à 21h sur la médecine prédictive-tests génétiques (d'une médecine pour guérir à une médecine de prédiction), avec le **professeur Claude Férec** (généticien CHRU), le **maître de conférence en droit Christelle Leprince** et le **président du CCNE Jean-François Delfraissy** ;
- > 20 février, salon Richelieu, de 17h30 à 21h, sur l'assistance médicale à la procréation (d'une médecine pour réparer à une réponse à des demandes sociétales), en présence du **professeur Philippe Merviel (gynécologue, CHRU)**, du **professeur de droit Jean-René Binet** (Rennes), du **professeur de philosophie Frédéric Worms** ;
- > 14 février, amphithéâtre Guilcher (faculté des lettres), de 18h à 20h30, sur les enjeux de la révision de la loi de bioéthique, en présence du **professeur Jean-François Mattei (ancien ministre de la santé, pédiatre et généticien)**, qui sort un livre intitulé "[Questions de conscience](#)" ;
- > 21 mars : au centre social de Kerangoff
- > 13 mars : à Lesneven à la maison d'accueil



Retrouvez l'ensemble des manifestations, conférences et réunions publiques [sur le site de l'Ereb](#).
Les conférences débats organisées à Brest seront filmées et disponibles sur le site de l'Ereb.

Partager cet article



-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



 [RETOUR À LA LISTE](#)



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

